

urbanistik

par JCDecaux

**SOBRIÉTÉ DANS LA VILLE :
UNE APPROCHE GLOBALE EST-ELLE POSSIBLE ?**



SOMMAIRE

Partie 1 : La sobriété, une définition mouvante et débattue, souvent brouillée

RAPPEL DU CONTEXTE

LES DIFFÉRENTES SOBRIÉTÉS

La construction d'une notion individuelle au cours de l'histoire

Un concept toujours suivi d'un adjectif selon sa mise en pratique

DES CONFUSIONS ENTRETENUES

Le mythe de l'efficacité comme solution à la crise climatique

Quelle croissance dans un monde sobre ?

Partie 2 : Passer d'une sobriété d'urgence à un projet de sobriété durable

UNE NÉCESSAIRE VOLONTÉ POLITIQUE À L'ÉCHELLE DE L'ÉTAT

La construction d'un cadre légal à la démarche de sobriété, notamment énergétique, technologique et foncière

L'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

2022 et la crise énergétique : une sobriété d'urgence subie

L'APPROPRIATION DE LA SOBRIÉTÉ PAR LES CITOYENS À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

Quels indicateurs pour une ville sobre ?

La juste échelle de et dans la ville

La sobriété comme enjeu de résilience par la réappropriation des territoires et des techniques par les citoyens

Partie 3 : La sobriété comme ligne directrice de projets urbains

TOUR D'HORIZON DE PROJETS ENGAGÉS

Amsterdam – Le modèle du Doughnut

Liège – La ceinture aliment-terre

Grenoble – Indicateurs de Bien-Être Soutenable Territorialisés (IBEST)

Sydney – Sustainable Sydney 2030-2050

Zurich – Société à 2 000 Watts

PARTIE 1

**La sobriété, une définition
mouvante et débattue,
souvent brouillée**

RAPPEL DU CONTEXTE

La notion de sobriété est pleinement entrée dans le débat public en France en 2022, avec la crise énergétique qu'a traversé le continent européen. Elle est apparue à ce moment comme une solution obligatoire pour éviter les ruptures d'approvisionnement en énergie. Elle a ainsi pu être vécue comme une contrainte plutôt que vue comme un paradigme de long terme. Pourtant un regard vers le passé nous apprend que la sobriété est un sujet qui n'a cessé d'être au centre des philosophies qui ont structuré nos sociétés.

La sobriété entraîne un questionnement sur nos besoins et est synonyme de tempérance et d'autolimitation. Elle entre donc en contradiction avec notre système de valeur hérité de la société de consommation, linéaire et extractive. En dépassant la seule sobriété énergétique, il convient de comprendre pourquoi cette notion est un élément incontournable des solutions aux crises climatiques. Puisque son but est d'assurer le bonheur, la sobriété engendre également une redéfinition des indicateurs de développement, pour qu'ils deviennent des objectifs définis de manière concertés et opérationnels.

Nous verrons dans la note qui suivra celle-ci que l'échelon territorial va alors apparaître comme le niveau privilégié pour placer la sobriété en ligne directrice de l'action publique ; et le plus approprié pour la rendre désirable. Par les enjeux sociaux, d'égalité et de prospérité qu'elle sous-tend, la sobriété fait figure de levier de changement puissant pour façonner des territoires justes, résilients et durables.

Enfin, à l'occasion de la publication d'une troisième partie, des exemples concrets proposeront des pistes d'action qui partent de la réalité des territoires pour déployer des plans politiques centrés sur les justes besoins.

LES DIFFÉRENTES SOBRIÉTÉS



LA CONSTRUCTION D'UNE NOTION INDIVIDUELLE AU COURS DE L'HISTOIRE (1/3)

La notion de sobriété est aujourd'hui le fruit de plusieurs siècles de définitions par des courants de pensées successifs. Ici, il est intéressant d'élargir l'analyse aux termes de frugalité, ascèse, tempérance et modération, pour éviter les biais de traduction et pour comprendre **le débat autour du désir de richesse**, auquel s'attache la sobriété.

Bien avant notre ère, de nombreux textes vont affirmer que le bonheur ne se trouve pas dans les possessions matérielles. Avec la prudence, le courage et la justice, la tempérance est la quatrième vertu cardinale prônée par Aristote.

La vertu est elle-même caractérisée par ce dernier, **comme le juste milieu entre défaut et excès** : elle n'est pas naturelle et nécessite d'être pratiquée régulièrement.

Aussi, loin de l'image actuelle des épicuriens, pour Épicure, **« se satisfaire sans aucune profusion » est un moyen d'accéder au bonheur** et de mieux savourer l'abondance. Il propose une typologie des plaisirs, les premiers étant naturels et nécessaires, les seconds naturels non essentiels et les troisièmes ni naturels, ni essentiels.

Donner de l'importance aux deuxièmes et troisièmes plaisirs est une erreur selon lui. En revanche, il ne faut pas les nier, mais être conscient de leurs risques. Sénèque, ensuite, dira que **« la pauvreté peut se changer en richesse grâce à la frugalité »**.

Bouddha a, lui, fait l'expérience de l'opulence, puis de la stricte ascèse, pour finalement conclure qu'un moine doit éviter ces deux extrêmes, et a fait naître la recherche de la **« Voie du Milieu »**, qui fait largement écho à la définition moderne la sobriété aujourd'hui.

“ L'homme qui n'est pas content de peu n'est content de rien.

Épicure

Shamil Muzheidov © Pexels

Le christianisme et de nombreuses religions

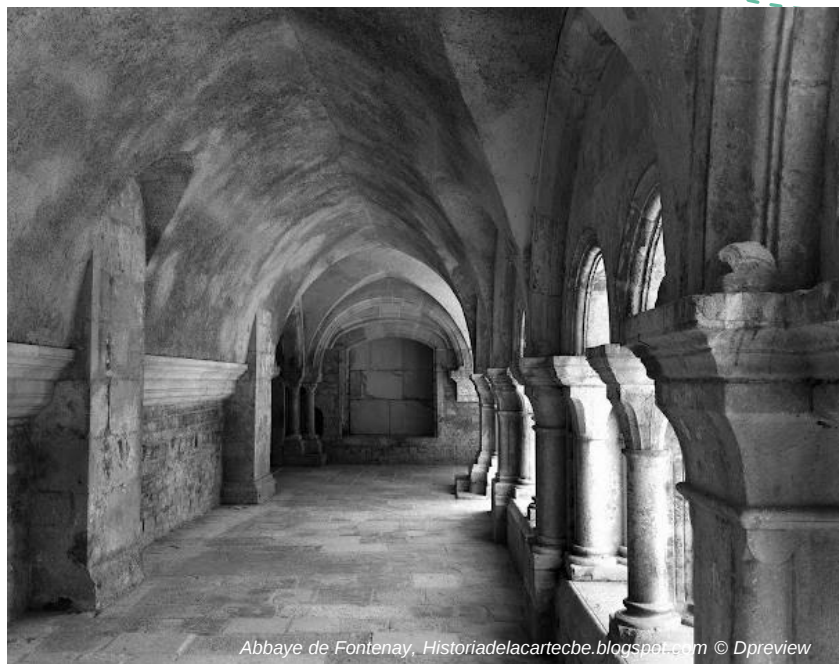
vont s'approprier ce refus du matériel. En 1979, le pape Jean-Paul II a fait de Saint-François d'Assise le patron de l'écologie, lui qui a repris les valeurs cardinales d'Aristote et est aujourd'hui connu pour son refus de la richesse matérielle.

Saint-François d'Assise, en « épousant Dame Pauvreté » a introduit un nouvel enjeu dans la pensée sobre, considérant que le renoncement contribue au mieux-vivre, par l'égalité qu'il implique entre les humains. Si la richesse paraît condamnable pour les Franciscains, c'est plus régulièrement, et notamment depuis Athènes, **le désir de richesse en lui-même, qui est combattu par les penseurs de la sobriété.**

L'encouragement de la sobriété a certainement été un moyen pour l'Eglise de maintenir les conditions de vie et de l'ordre des sociétés prémodernes.

Ces développements de la tempérance, dans des sociétés où le pouvoir temporel était directement justifié par le spirituel, étaient des lignes directrices globales, et pouvaient facilement trouver leur application par la pauvreté du peuple.

En effet, outre certaines exceptions avant le capitalisme, les populations ont longtemps dû s'organiser pour répartir des ressources peu abondantes : **la sobriété était une condition de survie avant de devenir un signe de misère.**



Abbaye de Fontenay, HistoriadelaCarteche.blogspot.com © Dpreview



L'amour de la démocratie est encore l'amour de la frugalité. Chacun devant y avoir le même bonheur et les mêmes avantages, y doit goûter les mêmes plaisirs et former les mêmes espérances ; chose qu'on ne peut attendre que de la frugalité générale.

« De L'Esprit des Lois », Montesquieu

Dans la démocratie des Lumières, la sobriété sort de la sphère individuelle pour s'inscrire comme **un enjeu d'égalité à l'échelle de la société.**

Ainsi, dans les bonnes démocraties, la « frugalité domestique » ouvre la porte à des dépenses publiques foisonnantes. Montesquieu préconise de borner « le désir d'avoir à l'attention que demande le nécessaire » et de réserver le superflu pour sa patrie.

C'est le concept de finitude des ressources qui émerge **lorsque Montesquieu préconise la frugalité dans un objectif d'égalité** : les richesses d'un citoyen ne sont inégales, que si tous les autres ne peuvent pas atteindre la même richesse à cause des limites planétaires.



Charles de Montesquieu © natrilhadospensadores.blogspot.com

LA CONSTRUCTION D'UNE NOTION INDIVIDUELLE AU COURS DE L'HISTOIRE (3/3)

C'est avec la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle, que la notion de sobriété va être bousculée et requestionnée.

Avec l'essor des échanges mondiaux et la production intensive, un renversement se crée entre production et besoin, et l'utilisation des ressources qui a permis chaque consommation devient moins visible.

Selon l'acception marxiste indiquant que la production crée toujours de nouveaux besoins et que l'abondance n'existe que dans la mesure où le consommateur est satisfait de ce qu'il possède, la création de nouveaux besoins artificiels propre au capitalisme moderne est contraire à l'abondance, puisque chacun est poussé à désirer toujours plus.

Le long mouvement d'entrée dans la société occidentale moderne qui a suivi la révolution industrielle s'accompagne d'un recul des spiritualités, propices à la sobriété, au profit **d'une croyance en une abondance infinie rendue possible par les nouvelles techniques de production.**

“

L'homme moderne passe de plus en plus [...] de temps à la production et l'innovation continue de ses propres besoins et de son bien-être.

Baudrillard

”

Le sociologue Jean Baudrillard, qui a théorisé la société de consommation dans son ouvrage éponyme, propose une critique profonde du mythe de la société d'abondance, notamment du gaspillage qu'elle implique.

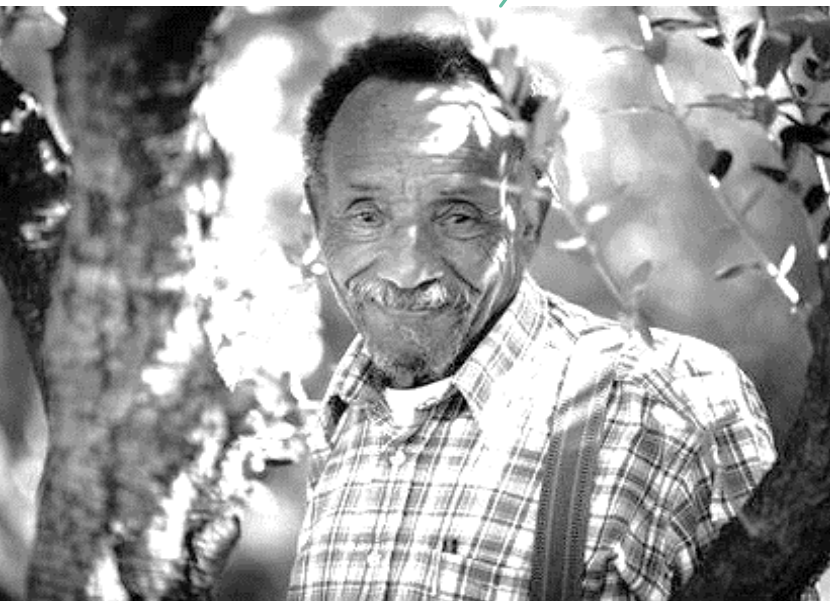
Les consommations n'ont plus pour but de satisfaire les besoins mais de se différencier.

La destruction des objets devient signe de richesse.

Parue au début des années 1970, l'œuvre de Baudrillard est un marqueur du **retour de la sobriété dans les débats**, dans le cadre plus général de la remise en question de la société de consommation.



Rotterdam, 2012, Frans Van Heerden © Conocelahistoria.com



Le mouvement Colibris de Pierre Rabhi, Telquel © Franck Bessière

C'est plus tard avec Pierre Rabhi et son mouvement des Colibris, que la notion de sobriété se trouve véritablement popularisée dans la société civile française, et il convient de comprendre son approche et sa démarche.

La sobriété heureuse est un mouvement de « résistance déclarée à la consommation outrancière », avec une approche sociale sur les inégalités que l'opulence a induites, selon Pierre Rabhi.

Le mouvement Colibris qu'il a fondé propose aujourd'hui une démarche de sobriété qui s'approche de la spiritualité, avec une considération éthique et sociétale : la sobriété heureuse, c'est une quête de joie et d'harmonie, qui veut mettre l'économie au service de l'humain, par la simplicité.

UN CONCEPT TOUJOURS SUIVI D'UN ADJECTIF SELON SA MISE EN PRATIQUE

La sobriété, comme capacité d'autolimitation d'un désir parfois puissant, trouve son application dans de nombreux secteurs. Qu'elle soit appliquée à la consommation d'énergie, à l'occupation du sol, à l'usage de la technologie, ou à la consommation matérielle, la sobriété va prendre différentes formes, et donc différents noms. Elle possède aussi des moyens de mise en application qui peuvent varier : la sobriété peut être structurelle, dimensionnelle, conviviale ou d'usage.

Il est important de noter que les exemples d'actions mis en place pour développer la sobriété dans les territoires ne relèvent pas exclusivement de l'une ou l'autre application : il faut considérer ces « différentes » sobriétés de façon matricielle, et les frontières sont fortement poreuses entre elles. Le covoiturage va ainsi pouvoir répondre aux caractéristiques de la sobriété d'usage, mais aussi de la sobriété conviviale, dimensionnelle et énergétique.

À chacun sa sobriété...

<u>Sobriété structurelle</u>	<u>Sobriété dimensionnelle</u>	<u>Sobriété d'usage</u>	<u>Sobriété conviviale</u>
Elle consiste à créer, dans l'organisation de l'espace ou des activités, les conditions d'une modération de la consommation.	Elle concerne le bon dimensionnement des équipements, par rapport à leurs conditions d'usage.	Elle porte sur la bonne utilisation des équipements, en vue d'en réduire la consommation.	Elle relève d'une logique de mutualisation des équipements et de leur utilisation.



Ci-dessous un tableau présentant des exemples concrets d'application de la notion de sobriété dans la mobilité, l'éclairage, le foncier et l'énergie, selon ses modalités de mise en œuvre.

Ceci permet d'appréhender plus facilement la dimension collective qu'implique la sobriété.

	SOBRIÉTÉ STRUCTURELLE	SOBRIÉTÉ D'USAGE	SOBRIÉTÉ DIMENSIONNELLE	SOBRIÉTÉ CONVIVIALE
MOBILITÉ DOMICILE/TRAVAIL	Développement d'un réseau de transport en commun et de pistes cyclables	Utilisation raisonnée de la voiture	Utilisation d'une voiture de la taille nécessaire	Pratique du covoiturage avec ses collègues
ÉCLAIRAGE URBAIN	Juste nombre et emplacement des points lumineux	Éclairage uniquement lors de l'utilisation de l'espace grâce aux détecteurs de présence	Utilisation d'éclairage à l'intensité lumineuse juste suffisante	
FONCIER	Rapprochement des lieux de vie de travail	Limitation de la possibilité d'étalement urbain	Réduction de la surface habitable et de la surface de travail	Mutualisation des équipements urbains et des lieux de production
ÉNERGÉTIQUE	Réseau d'énergie décentralisé qui rapproche la production de la consommation	Réduction des périodes de chauffage de climatisation dans les bâtiments publics	Juste dimensionnement des appareils énergivores	Partage d'équipements entre voisins ou amis

LE MYTHE DE L'EFFICACITÉ COMME SOLUTION À LA CRISE CLIMATIQUE (1/2)

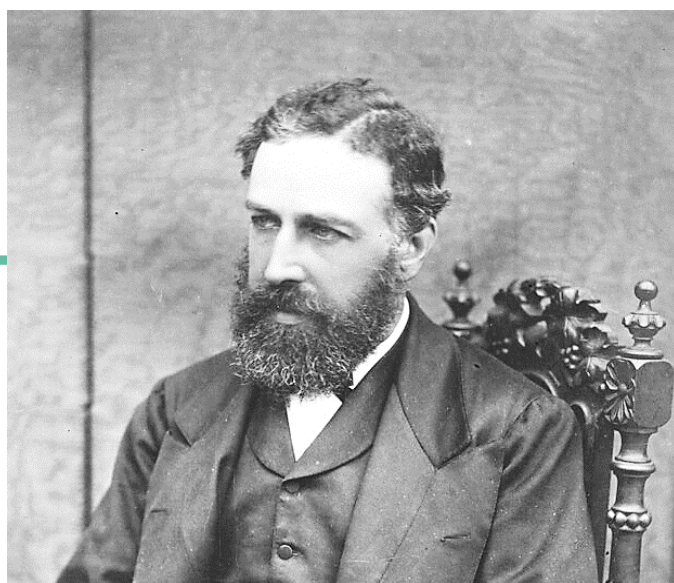


European Environment Agency main building, © Citizendium

Un récent rapport de l'agence environnementale européenne (EEA) indique qu'au niveau mondial, il n'existe aucun découplage entre la consommation de ressources (l'empreinte matérielle) et la croissance économique.

La technique seule, même la plus économe et vertueuse, apparaît incapable de répondre au défi de la réduction de la consommation de ressources, et doit être accompagnée de mesures de sobriété pour être efficace

La démarche qui consiste à chercher des gains d'efficacité pour consommer moins (isolation des bâtiments, voitures économes, etc.) voit ses effets freinés par l'effet rebond de la consommation, qui est un biais humain bien documenté.



William Stanley Jevons, © Laviedesidées.fr

L'effet rebond selon William Stanley Jevons

C'est le Britannique William Stanley Jevons qui a relevé ce phénomène économique le premier, dans son ouvrage « The Coal Question » autour des débats sur la crainte de la pénurie de charbon en Angleterre des années 1850.

Il a prouvé que malgré l'amélioration de l'efficacité énergétique de la machine à vapeur, la consommation totale de charbon a augmenté : c'est « le paradoxe de Jevons ». Cette preuve empirique sera reprise, analysée, puis élevée en théorie dans les années 1970.

L'effet rebond est alors caractérisé dès que des gains d'efficacité ne sont pas accompagnés dans les mêmes proportions de gains de consommation énergétique.

Il semble naturel de penser que lorsqu'un produit devient plus efficace, la consommation d'énergie baisse pour le même service rendu. Une voiture moins consommatrice devrait consommer moins pour faire la même distance. Dans les faits, l'effet rebond va réduire les gains de consommation d'énergie : le conducteur va aller plus vite et consommer autant qu'avant pour la même distance, ou va utiliser sa voiture plus souvent.

Ce report peut se matérialiser directement par un usage plus intensif du produit plus efficace : c'est l'effet de revenu direct, ou par une augmentation de la consommation dans un autre domaine, lui aussi énergivore : c'est l'effet de réinvestissement indirect.

Effet de revenu direct

L'augmentation de l'efficacité d'un produit en fait baisser le prix et entraîne une plus grande consommation de ce bien (ou du service qu'il rend). C'est l'exemple de la voiture qui consomme moins, ou de l'éclairage public passé en LED économes, et qui sont donc plus souvent utilisés.

A noter que cet effet de revenu direct peut mener à un effet de substitution : puisque la voiture coûte moins cher à l'usage, son propriétaire va l'utiliser à la place des moyens de transports moins polluants qu'il utilisait avant.

Effet de réinvestissement indirect

Les économies réalisées par la moindre consommation de ressources sont utilisées pour consommer d'autres biens tout aussi, voire plus, consommateurs de ressources.

C'est le cas, par exemple, d'un ménage qui va grandement réduire sa facture d'énergie par une bonne isolation et une chaudière économe, et qui va utiliser le gain en argent pour faire un voyage en avion dans une destination lointaine.

LE MYTHE DE L'EFFICACITÉ COMME SOLUTION À LA CRISE CLIMATIQUE (2/2)

Ces biais individuels de consommation se retrouvent également dans le comportement des entreprises et de leur production.

Les gains en efficacité de l'appareil productif (les gains en productivité) ne vont pas résulter en une production des mêmes quantités à un moindre prix (un coût réduit) mais plutôt à la production de plus de quantité pour les mêmes coûts.

L'échelle macroéconomique peut aussi avoir un effet multiplicateur de l'effet rebond : dans l'énergie, la baisse de la demande globale due aux gains en efficacité va pouvoir faire baisser les prix, facilitant le développement de secteurs de l'économie fortement consommateurs d'énergie.

À l'échelle globale, **l'effet rebond annule plus de 50% des gains en efficacité énergétique réalisés.**

Source : Renewable and Sustainable Energy Reviews, Paul E. Brockway, Steve Sorrell, 2021.



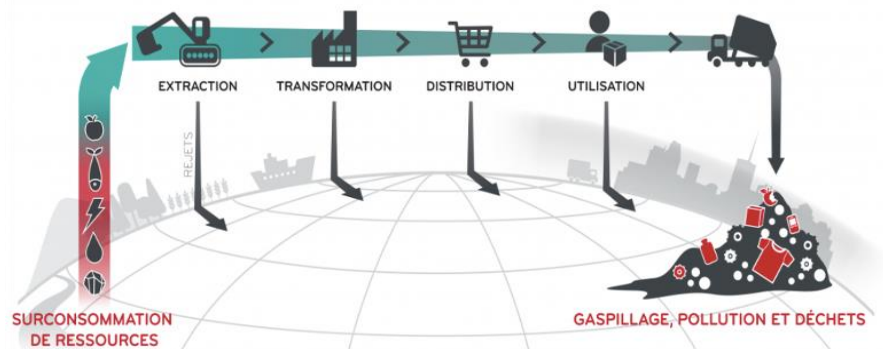
L'effet rebond explique pourquoi **l'agence française de la transition écologique (ADEME)** juge que la sobriété devrait être abordée de façon plus systémique dans la gestion de la transition écologique.

En effet, en prenant en compte l'ensemble des externalités d'une mesure, l'effet rebond peut orienter les collectivités vers des mesures qui sont moins « efficaces » au sens des gains directs, mais qui ont un effet rebond limité, plutôt qu'une politique très efficace qui va avoir un effet rebond très fort et va annuler totalement les gains en efficacité

QUELLE CROISSANCE DANS UN MONDE SOBRE ? (1/2)

La notion de sobriété, dans son but de limiter les consommations au strict nécessaire, est naturellement au cœur de la remise en question de la pertinence des indicateurs de performance économique dans l'analyse du développement.

Depuis le rapport Meadows du club de Rome en 1972, le questionnement sur la cohérence d'une économie mondiale tournée vers la croissance infinie dans un contexte de finitude des ressources de la planète se pose dans les cercles intellectuels et la population.



L'économie linéaire, © Institut National de l'économie circulaire

Dans les pays ayant déjà atteint un certain niveau de richesse, une augmentation du PIB n'implique pas nécessairement une hausse du bien-être ressenti, selon le « paradoxe d'Easterlin »

Les partisans de la remise en question du PIB comme indicateur de développement dénoncent également le fait que ce dernier est passé d'un outil au service d'un objectif (le suivi de la création de valeur ajoutée sur un territoire au service du bonheur), à une fin en soi dans les politiques générales, sans questionnement de ses conséquences.

Puisque croissance économique et consommation de ressources demeurent corrélées, **la croissance, même verte, continue de consommer les ressources planétaires et porte en elle des injonctions contradictoires.**

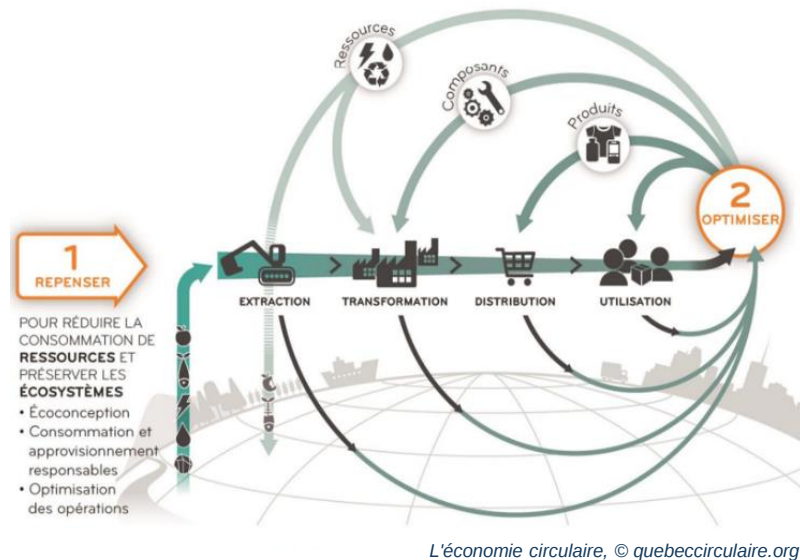
La seule façon de réduire notre empreinte semble donc être la réduction de notre consommation. Mais cette dernière va impliquer naturellement une réduction de la production, et donc de la richesse produite, et du PIB.

QUELLE CROISSANCE DANS UN MONDE SOBRE ? (2/2)

L'ADEME a imaginé des scénarios pour le développement de la France en 2050 qui ont la sobriété en ligne conductrice et qui n'entraînerait pas nécessairement une décroissance économique.

Dans cet exercice de prospective, l'agence gouvernementale a imaginé les conditions possibles et réalisables permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2050, parmi lesquelles **l'économie de la durabilité et de la réparation** prend par exemple une nouvelle place, plus importante.

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) – qui préfère vendre directement un service plutôt qu'un objet qui réalisera ce service ponctuellement et individuellement – est une autre des conditions nécessaires à la mise en place de la sobriété à l'échelle d'un pays. La sobriété exige également de se recentrer sur la juste échelle, pour produire et prendre les bonnes décisions. Cela n'entraîne pas un renfermement de chaque pays sur lui-même, mais simplement de produire avec discernement ce qui peut l'être en France, et donc de relocaliser certaines industries en produisant différemment, au maximum par des innovations low-tech ou par des moyens de production décarbonés.



La sobriété invite à sortir des préoccupations court-termistes, encouragées par la société de consommation et la compétition internationale actuelles. Elle engage la société dans un **développement durable**, qui n'est pas synonyme de **décroissance** mais bien d'**aiguillage nouveau des consommations**. Ce faisant, elle entraîne une **mutation de nos productions et de nos modèles d'affaires**, pour **passer d'une économie linéaire à une économie servicielle**.

DON'T BUY THIS JACKET



Campagne de publicité "Don't buy this Jacket"
© Patagonia, Black Friday 2011

Certaines entreprises ont déjà réalisé l'intérêt d'un déploiement sobre et/ou low-tech : Patagonia encourage ses clients à réparer leurs vêtements techniques pour les conserver le plus longtemps possible, depuis notamment sa campagne publicitaire : « don't buy this jacket » de 2011, qui a créé une onde de choc dans le milieu publicitaire.

Danone, pour son développement dans les pays émergents, a développé une expérimentation via une co-entreprise avec la banque de micro-crédit Grameen, fondée par Mohammed Yunus : la Grameen Danone Foods. Ils ont fabriqué une usine locale de petite taille, qui permet de se fournir en lait auprès d'éleveurs locaux, laissant une grande part du processus de fabrication manuelle et en employant des habitantes locales pour la distribution en porte-à-porte.

En France, l'ADEME a créé un parcours pour accompagner des industriels et grandes entreprises dans la mise en place d'offres fidèles aux attendus de l'EFC. Ces démarches prouvent que la sobriété, en plus d'être bénéfique pour la planète, porte en elle une grande dimension sociale et n'est pas synonyme de décroissance.



RAPPEL : QU'EST-CE QUE LA LOW-TECH ?

La démarche low-tech a pour objectif de répondre aux besoins essentiels des humains sur Terre, en utilisant le moins de technologie, et en créant le moins d'externalités négatives possible, de la fabrication à l'usage de ses innovations. Son premier ambassadeur, le Low-tech Lab, qualifie de low-tech l'emploi de la technologie selon trois grands principes : **utile, accessible et durable**.

Elle s'appuie souvent sur la redécouverte de techniques anciennes « de bon sens », lorsque la sobriété était contrainte ou que l'électricité n'existait pas. Mais il faut comprendre que la démarche low-tech est surtout une volonté de se définir des contraintes artificielles (se couper des infrastructures existantes par exemple) qui vont objectiver les limites imperceptibles de la planète à l'échelle individuelle. Il s'agit de contraindre son milieu à une certaine idée de ce qui serait soutenable matériellement et idéologiquement.

Enfin, la démarche low-tech veut permettre aux citoyens de se réapproprier la technique, qui s'est largement complexifiée avec l'usage des nouvelles technologies, répondant aux aspirations de citoyens réunis dans les « fab-labs » et ateliers de réparation, qui essaient en France et dans le monde depuis de nombreuses années.



CE QU'IL FAUT RETENIR

La sobriété est donc une notion qui trouve ses racines dans les philosophies antiques et qui a aujourd'hui des applications concrètes, qui dépassent la seule sobriété énergétique.

Elle connaît un retour en grâce, à la lumière de la crise écologique actuelle, en proposant un autre idéal de croissance, tourné vers le long terme et la juste satisfaction des besoins, complémentaire des progrès en efficacité.

À SUIVRE... DANS LA PROCHAINE PARTIE

Dans la deuxième partie vous découvrirez que la sobriété est un levier identifié pour répondre aux crises, aux échelles nationale et locale, mais que les conditions de sa prise en considération de manière globale sont encore à construire.

PARTIE 2

**Passer d'une sobriété
d'urgence à un projet
de sobriété durable**

UNE NÉCESSAIRE VOLONTÉ POLITIQUE À L'ÉCHELLE DE L'ÉTAT

LA CONSTRUCTION D'UN CADRE LÉGAL À LA DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ, NOTAMMENT ÉNERGÉTIQUE, TECHNOLOGIQUE ET FONCIÈRE



© Christian Hartmann / Reuters

L'Etat français affiche une volonté forte d'inclure la sobriété dans sa démarche de transition. En effet, bien que la sobriété dépende largement de l'adoption de comportements individuels mesurés, seule sa politisation est à même de créer les conditions du changement, de la rendre souhaitable et d'enclencher des transformations systémiques.

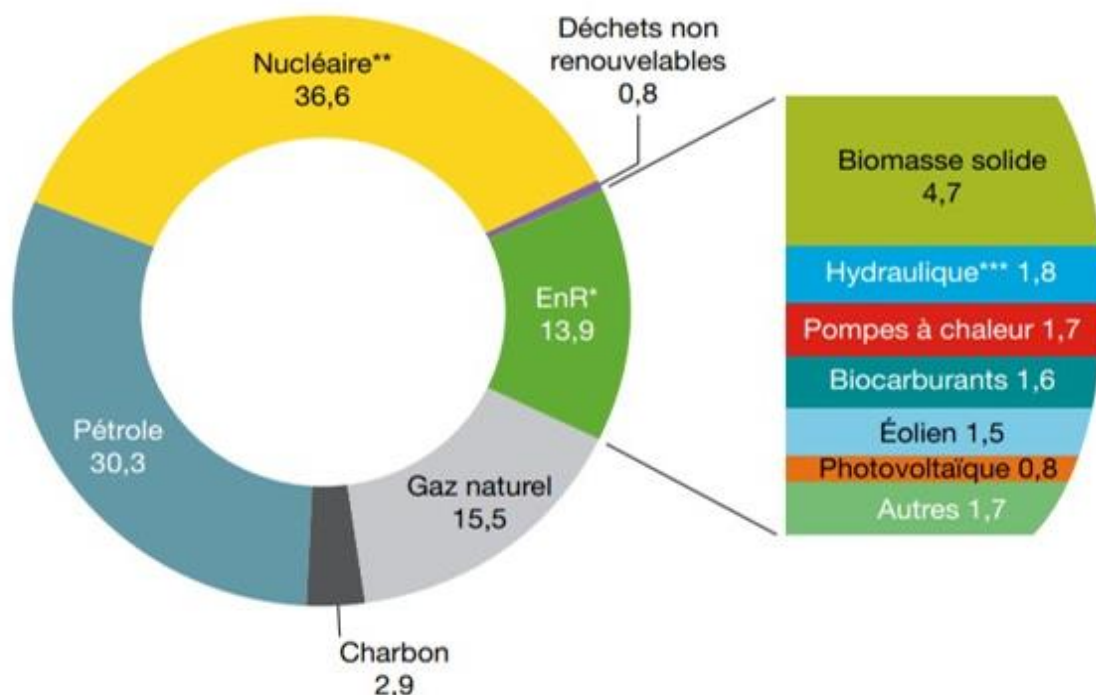
La sobriété est formellement identifiée pour la première fois dans l'article 1 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) de 2015 comme un moyen (au même titre que l'efficacité) de maîtriser la demande en énergie et ainsi d'atteindre les objectifs fixés par l'État français en matière de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

À partir de 2016, et à la suite des accords de Paris qui visent à « maintenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels », **nombreuses sont les transcriptions légales qui sont faites à l'échelle nationale, dans lesquelles s'inscrit parfois la sobriété.**

En août 2021, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, est adoptée : elle est censée reprendre en substance les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC).

Mais là où la CCC « mentionnait plus de 30 fois le terme « sobriété » dans son rapport et dans différents domaines, il n'apparaît plus que deux fois dans la loi Climat et Résilience. Il est en effet fait mention de la sobriété seulement dans son application au numérique : pour un moindre recours aux technologies digitales dans les usages, et dans son application au foncier (la loi Climat et Résilience fixe un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) pour 2050).

Répartition de la consommation d'énergie primaire France, en pourcentage (données non corrigées des variations climatiques)



Chiffres clés - Édition 2023, Service des données et études statistiques, Ministère de la Transition énergétique



LA SOBRIÉTÉ DANS LES DISPOSITIFS DE CERTIFICATION DANS LE BTP

Les normes BBCA (Bâtiment Bas Carbone) et HQE (Haute Qualité Environnementale) en font mention en parallèle des performances d'efficacité. **Le Label BBCA** fait entrer la notion de sobriété très tôt dans les démarches de conception des bâtiments, puisqu'il mentionne la « construction raisonnée », l'usage mixte intelligent des matériaux et la sobriété de conception, et valorise les « kg de CO2 non-émis ».

La **loi Elan de 2018** possède de nombreuses mesures, qui vont favoriser la sobriété dans divers secteurs : l'opération de revitalisation des territoires (ORT) repose sur un projet global, qui permet d'intervenir de manière concertée et transversale sur l'habitat, l'urbanisme, le commerce, l'économie, les politiques sociales, etc. Cette loi facilite la transformation de bureaux en logements, la colocation et l'habitat intergénérationnel notamment, répondant à une aspiration de sobriété d'usage.

L'OBJECTIF ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

Portail de l'artificialisation des sols

○ 1^{re} étape de la trajectoire : maîtriser l'étalement urbain

On parle de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF), quand on utilise ces espaces pour la création ou l'extension d'espaces urbanisés.

Sur la période 2021-2031, la loi fixe l'objectif de réduire de moitié le rythme de consommation d'ENAF par rapport à la décennie précédente (2011-2021).

Cet objectif vient encadrer une baisse tendancielle de la consommation d'ENAF déjà constatée ; mais qu'il faut amplifier.



○ 2^e étape de la trajectoire : protéger les sols vivants, y compris dans les espaces déjà urbanisés

La loi Climat et résilience fixe l'objectif d'atteindre le « **zéro artificialisation nette des sols** » en 2050. Elle définit l'artificialisation des sols comme l'altération durable des fonctions écologiques d'un sol.

Comment calculer l'artificialisation nette d'un territoire ?

C'est le solde entre :



Les surfaces nouvellement artificialisées
(création de bâtiment, route ou parking goudronnés, voie ferrée, décharges...)



Les surfaces nouvellement désartificialisées
(restauration de cours d'eau, de zones humides, de mares, de terres agricoles, de forêts, de prairies, création de parcs urbains publics ou de jardins privés boisés...)



à l'échelle d'un document de planification et d'urbanisme.



sur une période donnée.

L'artificialisation des sols est définie comme « **l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage** » (art. L.101-2-1, code de l'urbanisme).

La notion de fonction écologique du sol est ici nouvelle et cette loi prend donc en compte le sol non plus comme une surface, mais comme un volume à considérer, avec toutes ses propriétés bénéfiques.

Cette mesure va toucher directement les collectivités, à qui est déléguée la responsabilité de ne plus artificialiser de sols en 2050.

Le ZAN doit se décliner en cascade dans les documents d'urbanisme locaux, notamment dans le cadre des SRADDET (schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), des PLU (Plan Local d'Urbanisme) ainsi que des cartes communales.

L'ambition du ZAN est de faire dorénavant la ville sur elle-même : par la fin du mitage urbain, le recyclage des espaces disponibles va devoir être priorisé, entraînant naturellement une densification des villes.

Source : Portail de l'artificialisation des sols, Gouvernement (Annexe (1))

Cette dernière est **synonyme de sobriété structurelle**, puisqu'elle va **concourir à rapprocher les habitats, recentrer les commerces et les activités, ou du moins, arrêter le mouvement d'éloignement des services et des habitations**. Elle pourra également avoir pour effet de **faire entrer la nature en ville**, puisque l'artificialisation étant nette, la « **renaturation** », qui implique de réutiliser les déchets du BTP pour créer des espaces verts, **est aussi encouragée**.



L'année 2022, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a été marquée par une crise énergétique inédite depuis un demi-siècle pour l'Europe occidentale. La hausse des prix du gaz et la volonté de limitation des importations en provenance de Russie ont fait exploser les prix de l'énergie en Europe.

Pour la France, cette crise est venue s'ajouter à des difficultés rencontrées sur le parc nucléaire français, réduisant drastiquement la capacité du pays à produire de l'électricité pour répondre aux besoins de ses territoires. Face à la menace de coupure pour une partie de la population, la nécessité de réduire la consommation énergétique de l'ensemble du pays est devenue impérative, et la mise en place d'un plan de sobriété énergétique à l'échelle nationale s'est imposée.

La sobriété est présentée par le gouvernement comme la seule alternative possible, pour ne pas subir de coupures de courant. Dévoilé début octobre 2022 par la première Ministre, le **plan de sobriété énergétique** propose d'agir dans de nombreux secteurs et de rendre l'Etat exemplaire en la matière.



La sobriété, c'est un concept simple : des économies choisies plutôt que des coupures subies.

Elisabeth Borne – Première Ministre, octobre 2022

La grande nouveauté de ce plan est que, malgré le fait que la majeure partie des leviers de sobriété soient dans les mains des consommateurs finaux, il ne se limite pas seulement à leur responsabilisation simple. Les mesures sont réparties en 9 secteurs : l'Etat, les entreprises, les établissements recevant du public, l'industrie, le logement, les transports, le numérique, la culture et les sports et enfin les collectivités territoriales.

Sigmund, © Unsplash

Parmi les mesures-phares, la limitation du chauffage à 19°C en hiver de tous les bâtiments de l'administration et du tertiaire accueillant du public est celle qui permet les plus grandes économies d'énergie (22 TWh/an).

Les premières analyses indiquent une baisse de la consommation cumulée d'électricité et de gaz entre août 2022 et juin 2023 de 12% par rapport à la même période en 2018-2019 (pré-Covid).

La baisse est de 15% pour le seul secteur du bâtiment en 2022 et le résultat global représente une baisse de 8,5% des émissions de GES pour la France sur cette période, sans pénalisation de la croissance mais permettant de réelles économies.

Au niveau des collectivités territoriales, 92% d'entre elles ont baissé le chauffage et mis en place des systèmes de régulation de la température et 76% ont réduit la période de chauffe. Même si la gestion de l'éclairage public n'a pas attendu le plan de sobriété, il est important de noter que le remplacement des points lumineux par des LED et par de l'éclairage adaptatif permet aux villes de réduire le montant de leur facture d'éclairage pour un service rendu équivalent. L'extinction des publicités lumineuses entre 1h et 6h poursuit le même objectif, sans altérer les messages transmis ni la qualité d'audience pour les annonceurs.

Gisements d'économies d'énergie (gaz et électricité) en 2024 liées au plan de sobriété

0 5 10 15 20 25 (TWh/an)

Température à 19°C

Gestion intelligente des bâtiments tertiaires (BACS)

Thermostats dans les logements

Écogestes électriques

Isolation des réseaux d'eau

Absence de terrasses chauffées / portes formées des commerces / extinction des enseignes et publicités lumineuses entre 1 et 6 h

Individualisation des frais de chauffage

Réduction de la période de chauffe

Réglage de la température des ballons d'eau chaude à 55°C

Maintenance des équipements de chauffe

Remplacement luminaires publics par des LED

*Les objectifs d'économie d'énergie fixés par le gouvernement.
Plan de sobriété, Gouvernement, Octobre 2022*

2022 ET LA CRISE ÉNERGÉTIQUE : UNE SOBRIÉTÉ D'URGENCE SUBIE (2/2)

Si les résultats de ce plan de sobriété sont encourageants un an après et que l'effort semble vouloir être poursuivi (le plan s'inscrivant au départ sur une durée de 2 ans), certains experts sont toutefois mesurés concernant les raisons de ce succès : l'implication volontaire de tous ou la contrainte de l'inflation et de la hausse des prix de l'énergie ? De même, le plan de sobriété ne concerne pas les consommations de carburants, qui n'ont baissé que de 1,7% l'an dernier, pourtant premier secteur émetteur de GES en France. Il n'empêche que **l'épisode de 2022 a permis de faire entrer la notion de sobriété dans le débat public** et de faire prendre conscience à chacun que l'énergie n'est pas acquise et aussi abondante qu'il n'y paraît.

L'adoption de mesures de sobriété a permis de s'apercevoir du gisement d'énergies qu'il semble possible d'économiser grâce la sobriété : il serait d'un tiers de la consommation actuelle, selon l'association Négawatt, en mettant en place 55 actions ciblées. De fait, des efforts certains ont été entrepris à différentes échelles de la société sur le plan des énergies, mais **il est difficile de dire aujourd'hui qu'ils ont entraîné un véritable projet de société, avec la sobriété en ligne directrice.**

L'APPROPRIATION DE LA SOBRIÉTÉ PAR LES CITOYENS À L'ÉCHELLE TERRITORIALE



QUELS INDICATEURS POUR UNE VILLE SOBRE ? (1/2)

Comme énoncé dans la partie précédente, une politique ambitieuse de sobriété ne se limite pas à la seule sobriété énergétique, qui viserait l'économie d'énergie par des gains d'efficacité, sans prendre en compte les externalités négatives et l'effet rebond.

Il est nécessaire d'élargir le regard et de considérer la sobriété dans une approche résolutement systémique.

En effet, la notion est philosophiquement construite dans le but d'atteindre – ou du moins d'approcher - le bonheur. Se pose donc maintenant la question de l'application politique de la sobriété : comment la mesurer et surtout, dans quel objectif ? Une mise en application de la sobriété pour atteindre l'objectif « bonheur » semble difficilement appropriable par les politiques comme par la société, étant donné sa dépendance à des critères personnels, sur lesquels le politique ne peut avoir de prise. Si le PIB présente pour première limite de ne pas calculer les impacts négatifs de la création de valeur ajoutée sur un territoire, les indicateurs composites alternatifs qui ont été créés relèvent également d'arbitrages entre indicateurs élémentaires, dans leur choix et dans leur pondération. Face à la subjectivité de la question du bien-être, les tentatives de création d'indicateurs globaux semblent donc découler de philosophies différentes dans leur approche de la vie bonne.



En étudiant les différents indicateurs développés (un inventaire de 101 indicateurs a été réalisé par l'ONU en 2014), 3 approches sont identifiées par l'ADEME pour définir la vie bonne...

L'approche dominante

Elle lie la vie bonne à la capacité des individus à obtenir ce qu'ils désirent et semble peu adaptée au cadre de la sobriété.

L'approche dite subjective

Elle définit la vie bonne par les expériences individuelles des personnes et leur satisfaction ou insatisfaction déclarée.

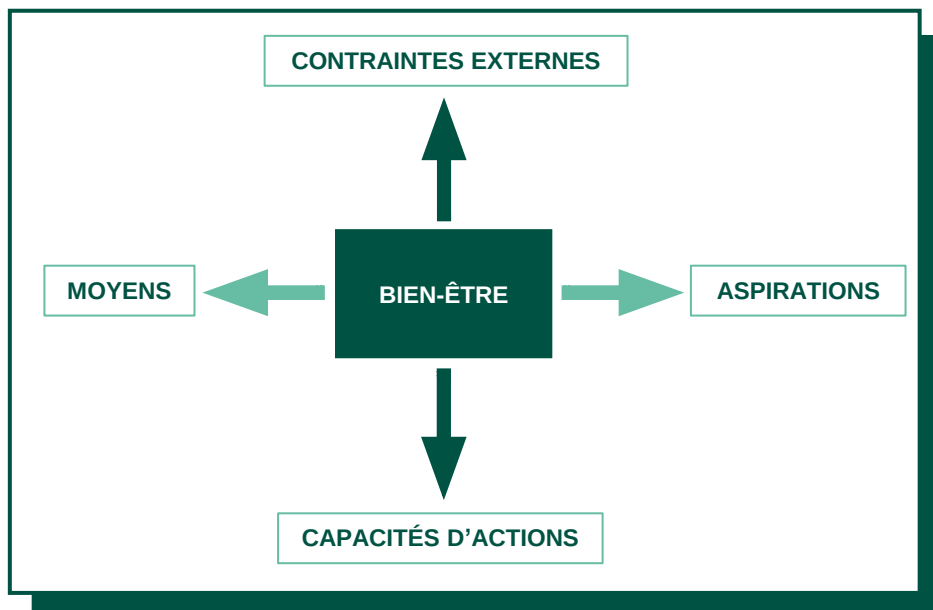
L'approche normative

Elle est popularisée par l'économiste et philosophe Amartya Sen, avec une liste objective d'idéaux ou de biens définis par des systèmes religieux, philosophiques ou idéologiques.

Pour résoudre ces limites, **une méthode consiste à rendre visibles les dynamiques sociales des territoires et à impulser une discussion collective sur « ce qui compte »**. Contrairement à la création d'indicateurs globaux, la démarche consiste à partir des volontés des populations dans les territoires pour créer des tableaux de bord d'indicateurs élémentaires, ainsi qu'une mesure synthétique, assurant un lien entre la deuxième et la troisième approche du bien-être. Par une démarche « Bottom-up », **ces méthodes permettent de concilier subjectivité des conceptions individuelles du bien-être et normativité** nécessaire à l'utilisation concrète des indicateurs.

QUELS INDICATEURS POUR UNE VILLE SOBRE ? (2/2)

Politiques de sobriété selon l'objectif de bien-être



L'objectif des politiques de sobriété territoriale est donc d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des administrés. Cette dernière est certes subjective, mais surtout dépendante de l'offre territoriale : en visant plus le bien-être que la croissance ou la compétitivité à l'échelle collective, **il devient possible de créer collectivement des mesures de qualité de vie appropriable par la population et par les politiques.**

Porté notamment par le collectif français FAIR (Forum Pour d'Autres Indicateurs de Richesse) via son manifeste traduit en 27 langues, **cette approche des indicateurs propose de passer d'une société du « beaucoup avoir » pour quelques-uns à une société de bien-être durable pour tous**, que vont pouvoir s'approprier les territoires pour leurs politiques de sobriété.

Cette redéfinition d'objectif va inévitablement se traduire par des changements dans la gouvernance, pour plus de participation citoyenne locale, plus de suivi des actions publiques par la population et donc une redynamisation de la vie publique à l'échelle locale. Beaucoup reste encore à faire, pour développer l'usage à des fins d'observation, d'évaluation et de pilotage de l'action publique de ces démarches, axées sur le bien-vivre. Pourtant, ces indicateurs alternatifs peinent à s'imposer, en particulier face à la trop faible prise en compte du processus politique qui devrait sous-tendre leur élaboration. Reste que certaines villes, comme Amsterdam et son application du Doughnut de Raworth ou encore Grenoble, qui a intégré la méthode de l'Indicateur du Bien Être Soutenable Territorialisé (IBEST), montrent la voie vers les nouvelles méthodes permettant d'impliquer l'ensemble du territoire (à suivre en Partie 3, pour plus de détails).

LA JUSTE ÉCHELLE DE ET DANS LA VILLE (1/3)

Par la compréhension des modes d'application de la sobriété (d'usage, structurelle, dimensionnelle et conviviale), se dégagent plusieurs échelles de changement

1. Les pratiques

Les gestes concrets de sobriété à l'échelle d'une personne physique ou morale, que ce soit par l'abstention, la substitution, le réemploi, le bon dimensionnement, la réparation, etc.

2. Les actions

Les incitations à l'adoption des pratiques de sobriété, par la sensibilisation, la promotion, la facilitation, l'accompagnement, la fiscalité, etc.

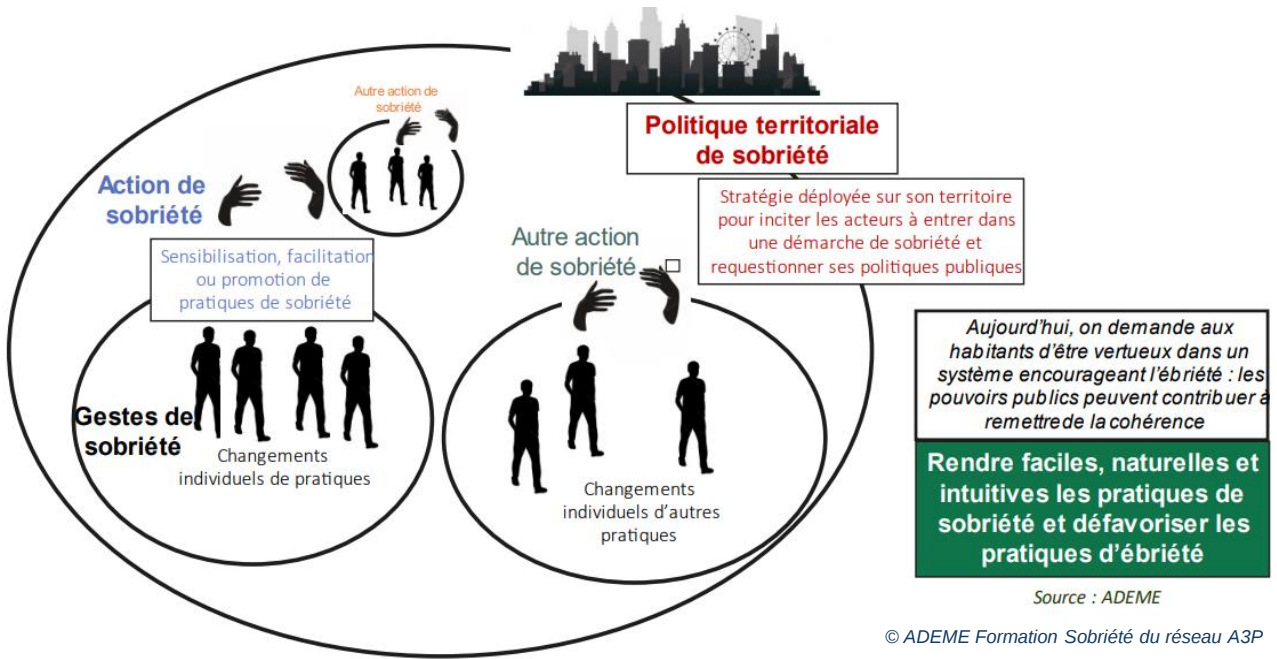
3. Les politiques thématiques (ou programmes d'actions)

Le regroupement d'un ensemble d'actions de sobriété autour d'un thème (énergie, territoire, mobilité...) permettant la mise en place d'une politique territoriale de sobriété.

4. Les politiques globales (ou territoriales) de sobriété

Elles vont constituer une stratégie qui irrigue les échelles inférieures, en regroupant plusieurs politiques thématiques de sobriété, et en créant un système territorial de sobriété pour faciliter le geste et l'action de sobriété.

Présentation des actions de sobriété individuelles et collectives



CATÉGORISATION METTANT EN LUMIÈRE LA FRAGILITÉ INHÉRENTE À LA SOBRIÉTÉ

Dans cette catégorisation, la sobriété dépend finalement des acteurs individuels et de leur pratique. Mais elle prouve aussi que les **collectivités, outre leur exemplarité par la mise en place d'actions en interne, doivent agir dans leur propre champs de compétence et périmètres de responsabilité, afin de mettre en place des actions qui vont réduire les flux de consommation de ressources sur leur territoire.**

Les collectivités disposent en effet d'une capacité à agir sur les consommations des acteurs et habitants de leur territoire, notamment concernant la maîtrise de l'énergie, la prévention des déchets, le développement économique, les mobilités, l'urbanisme, l'eau, etc.

Dans cette approche par les flux de consommation, un enjeu va consister à réduire les extractions de ressources et les entrées de ressources extérieures. La mise en place d'une politique de sobriété territoriale va donc nécessairement s'approcher des politiques d'économie circulaire, ou permacirculaire, et de la notion de biorégion (détaillée page suivante).

Tout d'abord, pour comprendre les différents leviers dont disposent les collectivités pour faciliter et enclencher un mouvement de sobriété sur leur territoire, il convient de comprendre la catégorisation des pratiques (ou des gestes) de consommation des individus, selon qu'ils sont sobres ou non.

Dans un ordre croissant de sobriété, les individus peuvent accentuer l'ébriété (usage de davantage de moyens que ce qu'il est nécessaire de mobiliser pour répondre à un besoin), ne rien changer, améliorer la performance environnementale (efficacité), améliorer l'efficacité d'usage, substituer par une autre pratique ou s'abstenir.

Ces différentes actions de sobriété à l'échelle individuelle vont être plus ou moins facilitées par les collectivités, via les 4 leviers de sobriété (structurelle, dimensionnelle, d'usage ou conviviale).



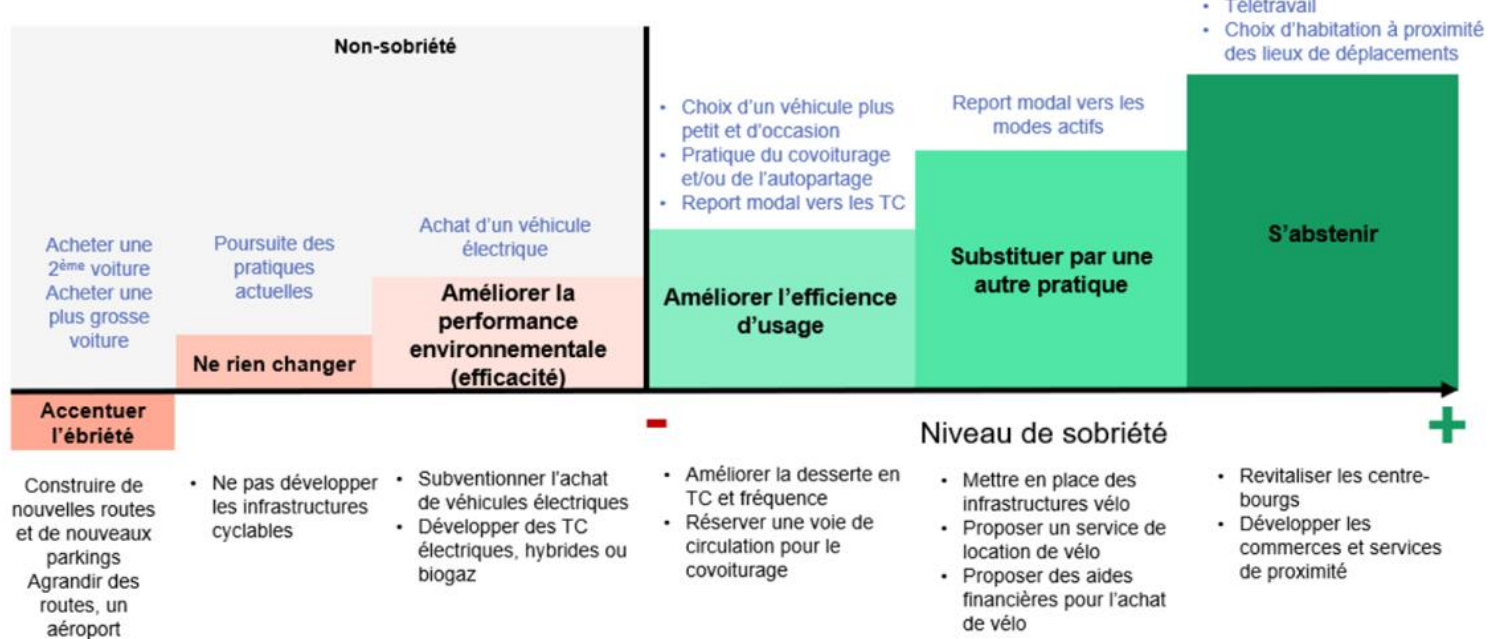
© CCCA

Une politique globale de sobriété peut se décliner dans l'ensemble des politiques publiques, par une construction qui aura pour fondation le questionnement des besoins des administrés, pour changer leur pratique, avec pour objectif de réduire l'impact environnemental ou les dépenses publiques.

La sobriété structurelle apparaît tout de suite comme la plus adéquate, puisqu'elle consiste à créer les conditions d'une modération de nos consommations par l'agencement de l'espace et donc de nos activités. Mais une collectivité va aussi pouvoir agir directement sur la sobriété d'usage, dimensionnelle ou conviviale, par toutes les compétences dont elle bénéficie.

Grille d'analyse des pratiques dans une perspective de sobriété

- En bleu : les actions individuelles de sobriété
- En noir : les actions territoriales de sobriété, portées par une collectivité



©tepos.fr

Ci-dessus, la mise en relation entre les actions individuelles et les actions territoriales de sobriété, à travers l'exemple parlant des mobilités, montre concrètement que la politique globale et territoriale de sobriété va pouvoir agir via la **mise à disposition de solutions qui encouragent la substitution de pratiques conventionnelles par des gestes sobres** (parking et location de vélo, espaces de réparation, réseau de chaleur biomasse ou de transport en commun, etc.), par l'**accompagnement des publics-cibles vers les solutions de sobriété** (sensibilisation, appui à l'expérimentation, incitation technique ou financière, transports gratuits, etc.) et enfin la **limitation des possibilités de pratique d'ébriété** (réduction des voies et rues voiture, interdiction des agrandissements sur terres arables, etc.).

Ce dernier point est celui qui peut percuter le plus frontalement nos habitudes et il souligne que ces trois leviers doivent être complémentaires et mis en place simultanément.

L'acceptation politique de certaines mesures en dépend mais aussi leur efficacité véritable, pour ne pas créer d'effet d'aubaine de la sobriété de certains, qui faciliterait l'ébriété d'autres. De même, selon l'ADEME, la sensibilisation est importante mais produit peu d'effets de manière isolée.

Parallèlement, la limitation des pratiques d'ébriété sera vue par certains comme une attaque à leur liberté individuelle, révélant le besoin d'alternative et d'un projet global multithématique.



QU'EST-CE QUE LA BIORÉGION ?

Le **biorégionalisme** propose une réflexion sur les échelles auxquelles doivent s'organiser les territoires.

S'affranchissant des frontières administratives traditionnelles, souvent déconnectées des réalités géographiques, il **prône le respect des caractéristiques naturelles de notre environnement** : bassins versants, écosystèmes, reliefs naturels...

La biorégion, définie donc par son emprise géographique naturelle, devient le lieu de production principale des biens nécessaires à la vie des communautés humaines. Une certaine sobriété y prend place, fruit d'un équilibre global entre communautés humaines et écosystèmes (faune, flore, cycle de l'eau, etc.).

Sans prôner l'autarcie, la **biorégion cherche une certaine autonomie des territoires, permettant plus de sobriété et de démocratie locale** (réconciliant habitants, producteurs et consommateurs). Elle apparaît comme une solution pour retrouver les richesses naturelles et savoir-faire spécifiques des différents territoires, en s'appuyant sur la réappropriation de la conscience du territoire, des cultures et des savoirs locaux, s'approchant alors du mouvement low-tech, appliqué à une région.

LA SOBRIÉTÉ COMME ENJEU DE RÉSILIENCE PAR LA RÉAPPROPRIATION DES TERRITOIRES ET DES TECHNIQUES PAR LES CITOYENS

Au-delà des économies d'énergie et donc d'argent, réalisées par les collectivités, **une société plus sobre résistera mieux aux crises**, puisque moins dépendante de la technologie et des ressources extérieures à son territoire.

La sobriété permet aussi d'atteindre **un objectif de justice sociale souhaitable**, puisqu'en renversant les normes sociales imposées par les plus gros consommateurs, elle peut décourager les dépenses énergétiques non nécessaires et ainsi garantir un niveau de vie décent pour tous. La sobriété peut **encourager l'activité physique et la consommation de produits plus sains et locaux**, aboutissant à une meilleure qualité de vie et visant le « mieux-vivre ».

Les liens sociaux sont également renforcés grâce au partage, à un environnement apaisé et à un rapport au temps plus long.

La boussole de la résilience des territoires

La mise en place d'une politique de sobriété au cœur du fonctionnement de la collectivité implique donc un changement dans l'évaluation des besoins et des moyens d'y répondre.

Cela nécessite aussi l'adhésion de tous les acteurs du territoire, pour multiplier l'impact des actions engagées et pour construire des politiques, qui suscitent un véritable engouement.

Les collectivités territoriales doivent passer par une phase d'identification d'acteurs-clés, qui peuvent être :

- en faveur de la sobriété ;
- apporteurs de solutions ;
- acteurs-relais : associations, fédérations professionnelles, collectifs de quartier, chambres consulaires, collectivités infra, entreprises, etc.

En identifiant les bons acteurs pertinents pour chaque thème, la collectivité va pouvoir les mobiliser efficacement et de manière systémique sur chaque sujet. L'ADEME propose aux collectivités locales une grille d'identification d'acteurs, les répartissant entre ceux qui :

- contribuent à la mise en récit de la sobriété dans la thématique ;
- sensibilisent ou accompagnent à l'adoption de pratiques sobres ;
- proposent une offre de sobriété.



© CEREMA

Il est alors important que **la collectivité joue un rôle consultatif de chaque acteur, pour mettre en place une cohérence d'actions.**

Ce faisant, le développement de schémas de sobriété s'accompagnera d'une **redynamisation certaine des territoires**, en mettant en relation des acteurs jusqu'alors peu habitués à collaborer.

Enfin, **il peut être utile d'identifier les acteurs qui portent des actions d'ébriété, pour comprendre leur contexte, anticiper et essayer de faire converger leurs intérêts avec la sobriété.**

Comprendre en amont quels acteurs présentent un modèle économique qui pourrait être remis en cause par des politiques de sobriété est également essentiel, pour construire une stratégie d'intervention cohérente.

La prise en compte de la multiplicité des acteurs et des difficultés rencontrées par les citoyens les plus précaires, qui subissent déjà une sobriété non intentionnelle, va aussi permettre de répondre à l'enjeu d'égalité de la sobriété.

Des systèmes économiques locaux robustes et un recours raisonné aux technologies sont à même d'engendrer des emplois pérennes et non délocalisables, qui maintiennent la richesse produite sur les territoires au bénéfice des populations locales.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Par l'encouragement de la modération de la consommation, la sobriété paraît en mesure de proposer un autre idéal aux populations, avec en perspective une prospérité, qui ne serait pas synonyme de surabondance matérielle. Dans cet objectif, les collectivités locales sont des acteurs privilégiés de la transition des territoires et de la réinvention démocratique que la sobriété implique. Vous découvrirez dans la troisième et dernière partie de ce dossier dédié à la sobriété, des initiatives concrètes à l'échelle locale, qui placent la sobriété au cœur de leurs politiques.

À SUIVRE... DANS LA PROCHAINE PARTIE

Dans la troisième et dernière partie vous découvrirez que la sobriété peut être utilisée comme ligne directrice de projets urbains. Cette approche lui permettra de bénéficier d'une crédibilité importante et d'un statut prometteur.

PARTIE 3

La sobriété comme ligne directrice de projets urbains



Projet de végétalisation de la rue de la Chapelle à Paris, © Sortir à Paris

Comme vu précédemment, de nombreuses mesures peuvent entrer dans le champ de la sobriété : par exemple, toutes les villes françaises de grande ampleur ont engagé une transition de leur parc d'éclairage public vers un système adaptatif, en la qualifiant de démarche de sobriété. Néanmoins, ces initiatives ponctuelles, qui ne touchent qu'une petite échelle de changement ou qu'une seule compétence de la collectivité, ne constituent pas des politiques globales de sobriété à même de changer durablement les comportements, voire peuvent entraîner un effet rebond.

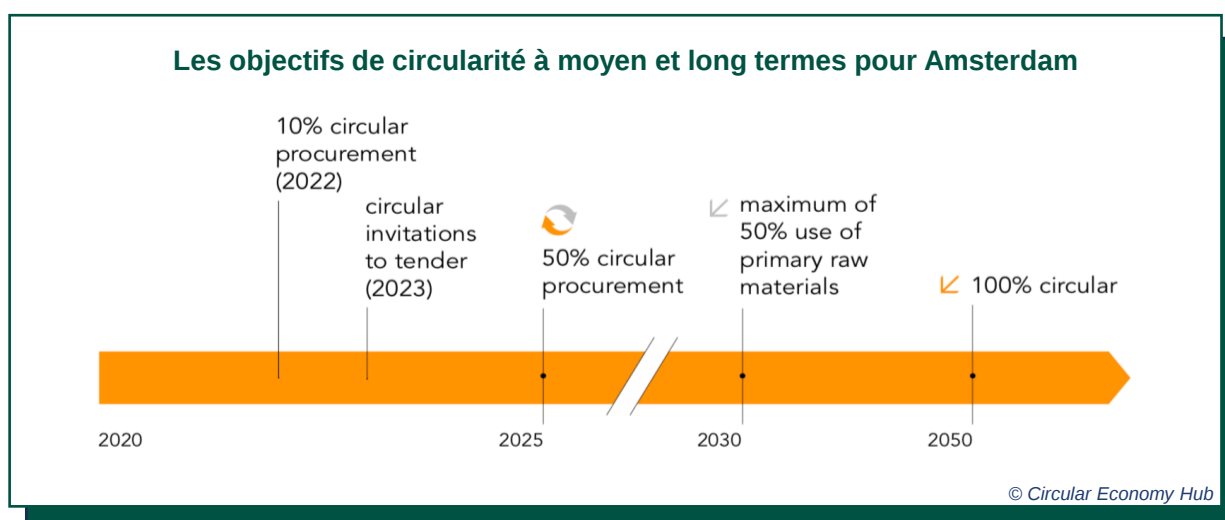
Certaines villes ont engagé **des politiques écosystémiques de sobriété, concentrées sur un pan de la société** (l'alimentation, la consommation d'énergie, ou l'aménagement urbain par exemple) **ou comme ligne directrice de l'ensemble de l'action territoriale.**

Enfin, **la sobriété est souvent atteinte par obliquité** : elle n'est pas recherchée directement ou des mots ne sont pas mis dessus. Ainsi, beaucoup d'ambitions de sobriété se cachent dans des actions, qui ne l'affichent pas en tant que telle dans leur agenda politique local mais qui la prennent bien en compte comme **un levier puissant de résilience et de transition écologique.**

Ces plans politiques qui incluent la sobriété comme un levier de changement veillent tous à engager les populations des territoires concernés pour prouver qu'elles répondent à des aspirations présentes dans le territoire et limiter le rejet des mesures. Cette concertation citoyenne permet de dresser un état des lieux au plus près des attentes des populations et de rendre compte de la réalité du territoire. De cet état des lieux sont définis des axes d'amélioration et/ou un plan d'actions pour adapter les villes au changement climatique, avec notamment des mesures de sobriété. Certaines villes se fixent des objectifs concrets de sobriété, d'autres créent des indicateurs de développement alternatif, qui permettent de sortir du schéma extractif de consommation de ressources et proposer une autre lecture des politiques publiques, centrée sur les besoins. Les exemples réunis ici ont pour particularité de présenter des approches globales, qui touchent à plus d'un seul secteur et proposent des solutions systémiques, mettant en relation social, économie et politique.

AMSTERDAM – LE MODÈLE DU DOUGHNUT (1/2)

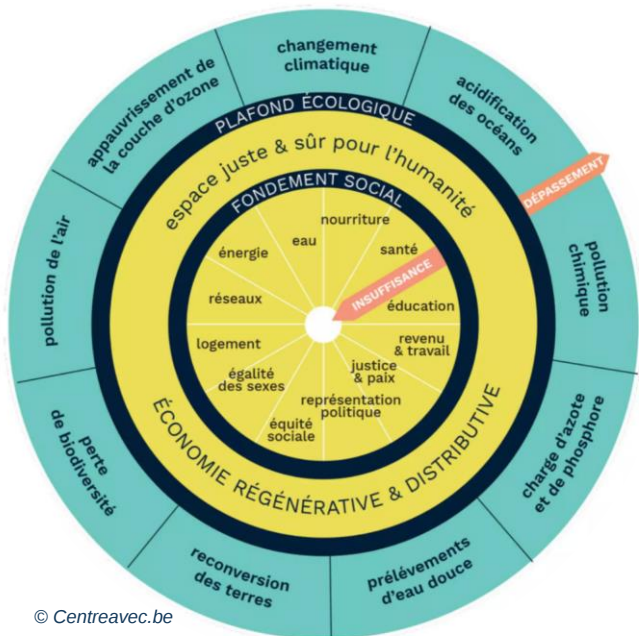
Le 7 avril 2020, le conseil de la ville d'Amsterdam a déclaré vouloir baser sa stratégie sur le modèle économique du Doughnut de Kate Raworth. L'objectif de ce plan de relance post-COVID est de rendre l'économie de la ville totalement circulaire d'ici 2050, en commençant par réduire de moitié l'utilisation des matières premières en 10 ans.



Le programme « Amsterdam Circular 2020-2025 » est parti du constat que la stratégie de la ville était organisée en silos trop hermétiques, qui ne faisaient pas système. Aidée par l'ONG Circle Economy et l'organisation de Raworth, the Doughnut Economics Action Lab (DEAL), la ville a développé une vision holistique de l'économie circulaire, déclinée en orientations stratégiques pertinentes et mesurables. Trois chaînes de valeur ont été déclarées prioritaires : la construction, la biomasse et l'alimentation, et les biens de consommation.

En s'appuyant sur **la théorie du Doughnut**, dans laquelle le plancher constitue un minimum social et le plafond les limites écologiques, **la ville met au cœur de son action l'articulation entre le social et l'écologie.**

La théorie du Doughnut



Un processus participatif a été mis en place pour engager largement autour de l'élaboration de cette politique : des ateliers ont marqué chaque étape de sa construction et de son suivi. Plus de 50 agents de différents services de la ville et de la région d'Amsterdam, ainsi qu'une centaine d'acteurs locaux divers (ONG, entreprises, experts, en lien avec les trois chaînes de valeur prioritaires) ont été mobilisés pour faire un « selfie » de la ville. Cette première étape de la démarche consiste à comprendre ce qui fait la ville d'Amsterdam aujourd'hui et comment elle pourrait être prospère. **La prospérité est la volonté centrale de la démarche** et se décline à 4 échelles dans les interrogations :

- Qu'est-ce que cela signifie pour les habitants d'Amsterdam et sa région d'être prospère ?
- Qu'est-ce que cela signifie pour la ville d'Amsterdam d'être prospère dans sa région naturelle ?
- Qu'est-ce que cela signifie pour Amsterdam de respecter la santé de la planète ?
- Qu'est-ce que cela signifie pour Amsterdam de respecter le bien-être de tous les habitants du monde ?

Ce portrait de la ville a ensuite permis d'aboutir à la définition de 17 axes, qui découlent de la vision en Doughnut de l'économie de la ville et de sa région. Aujourd'hui toujours, un collectif de citoyens, d'entreprises et d'universités suit et communique sur les avancées concrètes de cette nouvelle trajectoire politique : l'Amsterdam Doughnut Coalitie.

Concrètement, après seulement trois années, de nombreuses initiatives ont vu le jour grâce à l'implication d'acteurs divers. Dans la construction, 8 000 nouveaux logements à basse émission de CO₂ ont été créés, dont 40% de logements sociaux, pour remédier à la crise des logements et un passeport des matériaux a été mis en place, pour promouvoir l'utilisation de matériaux plus durables.

Pour changer les habitudes de consommation, des boutiques de seconde main ont été installées, ainsi que des services de location de vêtements ou d'outils et des « repair cafés ». De plus en plus de commerces d'Amsterdam ont adopté l'étiquette « True Price », qui montre le prix monétaire d'un produit associé à ses coûts sociaux et environnementaux. Un marché circuit court et écologique, la plantation d'une forêt alimentaire et un projet de gestion des surplus agissent directement sur la consommation alimentaire des habitants. La théorie du Doughnut est également introduite dans les enseignements de la ville.



Amsterdam, une ville qui a pris le virage de la transition - © Veille-transition.fr

L'exemple d'Amsterdam apparaît aujourd'hui comme un exemple à suivre : l'agglomération qui a fait naître le capitalisme moderne est peut-être aujourd'hui en train de proposer **un nouveau modèle, basé sur la prospérité, plutôt que sur la croissance comme objectif.**

Le DEAL (Doughnut Economics Action Lab) recense aujourd'hui 24 autres villes (ou régions) ayant engagé une démarche basée sur la théorie du Doughnut, suivant le modèle d'Amsterdam.

Il est intéressant de noter que des initiatives prennent forme dans des pays qui ne connaissent pas le niveau de développement des Pays-Bas, comme la Malaisie (Ipoh), le Brésil (Sao Paulo), le Chili (El Monte) ou la Colombie (Santiago de Cali), ainsi que dans des villes de tailles différentes (de Mexico à la petite ville anglaise de Cornwall).



LIÈGE – LA CEINTURE ALIMENT-TERRE

La question de la consommation alimentaire de Liège, de façon sobre et donc locale, relève d'une toute autre démarche, puisque l'initiative en revient à une association, créée en 2013.

La Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL) est un projet porté par des citoyens de la région, qui ont posé les bases d'une réflexion et d'un plan d'actions, pour que la part locale des biens alimentaires consommés en Province de Liège croisse de manière significative.

La stratégie a été coconstruite lors d'un forum ouvert, qui a réuni 180 personnes en novembre 2013. Dans le but de favoriser la rencontre entre les acteurs professionnels de la chaîne alimentaire et les consommateurs, des ateliers et groupes de travail ont identifié sept grands chantiers, déclinés en plan d'actions.

De cette initiative est ensuite née une collaboration avec les pouvoirs publics de la ville de Liège en 2016, faisant apparaître la thématique comme un axe important du Projet de l'Arrondissement de la ville.

Ainsi, de nouvelles coopératives alimentaires ont été créées (avec l'apport de capitaux par des citoyens volontaires), une collaboration a été engagée avec les universités autour de Liège, de nouveaux marchés de producteurs locaux ont vu le jour, ainsi qu'un festival annuel « Nourrir Liège », réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes autour du projet de transition alimentaire régional.

La Ville a réalisé l'inventaire de ses terres et deux maraîchers ont pu bénéficier d'un bail de 10 ans, pour mener à bien leur projet agricole durable et alimenter la consommation de la ville.

Les cantines de la ville sont passées en bio et en local, pour participer à la demande et la ville soutient la création d'une filière alimentaire liégeoise complète, des agriculteurs aux consommateurs, en passant par le réseau de distribution.

ALLIANCE VILLE-CAMPAGNE SUR LA TRANSITION ALIMENTAIRE

En créant cette alliance, dans laquelle la campagne nourrit la ville et la ville soutient l'agriculture locale, l'initiative a permis à la ville de s'emparer du sujet de la transition alimentaire et de prendre en main les leviers dont elle dispose pour influencer sur la consommation, l'épargne et l'investissement de ses administrés.

Elle a su apporter son expertise à celle des fondateurs de la Ceinture Aliment-Terre, en se positionnant pour répondre aux divers appels à projets et trouver de nouveaux financements à la démarche.

Cette première expérience de circularité en a fait naître une seconde, que la ville compte également soutenir : la Ceinture Energ'Éthique. Son but est de créer un nouvel écosystème de production et de consommation d'énergie en circuit-court, entre des installations à la campagne et la consommation en ville, via des Communautés d'Énergie Citoyennes, favorisant toujours plus l'appropriation du territoire par ses habitants.



**Ceinture
Aliment-Terre
Liégeoise**



L'IBEST cherche à **quantifier le bien-être social d'après des seuils de soutenabilité**, censés définir un niveau de qualité de vie minimal acceptable, dans la limite des contraintes environnementales et des ressources naturelles.

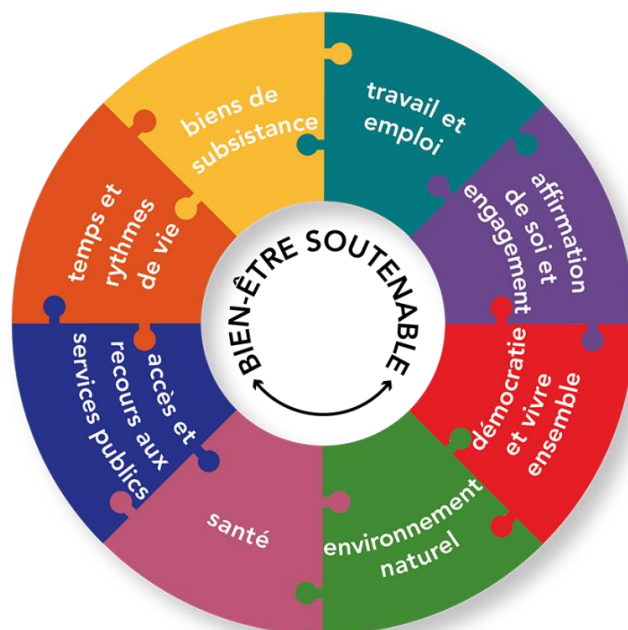
Il répond donc à la même aspiration que le **Doughnut de Raworth**, avec une méthode différente, puisqu'il est totalement « bottom-up » et que **les critères d'évaluation sont définis par les participants concernés**.

Portées par la MSIP (Mission Stratégique et Innovation Publique) de la Métropole de Grenoble, les concertations citoyennes sont organisées autour de 2 questions. Cette méthode utilise en parallèle une approche quantitative (questionnaire d'enquête auprès de 1 000 personnes) et une enquête qualitative participative :

- Quels sont les éléments constitutifs du bien-être pour les participants ?
- Quelles interventions étatiques permettraient d'influencer ces éléments ?

Les résultats de l'enquête primaire et de la concertation de la société civile ont été synthétisés par le groupe de chercheurs, afin de les regrouper en huit dimensions constitutives du bien-être et structurantes de l'indice : **travail et emploi, affirmation de soi et engagement, environnement naturel, démocratie et vivre ensemble, accès aux services publics, temps et rythmes de vie, accès durable aux biens de subsistance et santé**.

IBEST : Indicateurs du Bien-Être Sustainable Territorialisé



© praxis.encommun.io



Grenoble, © reddit.com

L'IBEST est maintenant un outil d'observation et d'évaluation des politiques publiques et vient compléter les tableaux de bord existants dans la métropole de Grenoble.

Il oriente les évaluations et la conception de projets urbains, en **apportant un moyen de croisement des politiques publiques par une approche globale des personnes** (un citoyen est considéré dans toutes ses interactions et pas seulement comme un usager des transports par exemple).

Le projet de rénovation urbaine de Villeneuve (quartier de Grenoble) a été suivi grâce à l'IBEST, pour mesurer son impact sur les habitants, sur le territoire et sur l'environnement.

Les 8 critères constituent une grille pour interroger les nouveaux porteurs de projet sur l'espace urbain (cf. ci-dessous).



HABITAT



AMÉNAGEMENT
DES ESPACES
PUBLICS



ÉQUIPEMENTS
PUBLICS



ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE



PROXIMITÉ



EMPLOI



ÉDUCATION



INNOVATION

L'objectif est de définir un seuil de soutenabilité défini collectivement pour dire ce qui est juste au regard du bien-vivre, en se posant la question « Qu'est-ce qui est assez ? ».

Au-delà de son application concrète, l'IBEST a servi à la production de connaissances scientifiques, à la constitution d'un plaidoyer pour l'utilisation d'indicateurs de richesse alternatifs et plus largement, à la transformation socio-écologique des territoires, impliquant la sobriété dans la mesure de ce qui est nécessaire.



Green avenues – Park Street (looking West) - © Concept by B. Smart & M. Pullinger, City of Sydney

La ville de Sydney s'est dotée d'un plan ambitieux pour définir sa trajectoire entre 2030 et 2050, après un premier plan Sydney 2030.

Il a été établi en prenant en compte l'avis des citoyens depuis 2018, via un sondage auprès de 5 000 personnes, 33 événements, 12 sessions d'informations auprès de communautés, dont certaines en langue étrangère, des ateliers de travail avec des jeunes enfants et avec le milieu culturel et de la nuit, les premiers habitants d'Australie, et les entreprises de la ville.

Avec NewDemocracy, un jury de 43 personnes a été choisi aléatoirement pour représenter la population de manière significative.

Il a travaillé pendant 3 mois pour recommander à la ville de Sydney les concepts qui devraient être implémentés pour réaliser le « Sustainable Sydney » voulu en 2050.

Le jury a dégagé 9 concepts, qui ont abouti ensuite aux 10 directions stratégiques du plan 2030-2050

1. Gouvernance et gestion responsables	2. Un acteur de premier plan en matière d'environnement	3. Des lieux publics pour tous
4. Excellence en matière de conception et de développement	5. Une ville pour la marche, les vélos et les transports	6. Une ville équitable et inclusive
7. Des communautés résilientes et diversifiées	8. Une vie culturelle et créative	9. Une économie transformée innovante

Pour réaliser ces aspirations qui émanent directement de la population, de nombreux objectifs concrets sont fixés et prouvent que la sobriété prend toute sa place dans le cadre plus large de ce plan directeur de la politique de la ville.

La **consommation d'eau par habitant** sera **réduite à 170 litres par personne et par jour** (moyenne française de 150L/par hab./par jour), et la **consommation non-résidentielle**, qui dépend de la ville, **de 10% (par m²)**. Les déchets produits par personne seront réduits de 15% et 90% de l'ensemble des déchets de la ville seront recyclés et valorisés.

En termes de **sobriété foncière**, la ville souhaite que **40% de la surface de la ville** soit **végétale** et que de nouveaux logements sociaux soient créés, proches des bassins d'emploi et à 10 minutes à pied des besoins quotidiens. La ville se fixe également comme objectif que **90% des travailleurs du centre-ville se rendent sur leur lieu de travail en transports en commun, à vélo ou à pied**.

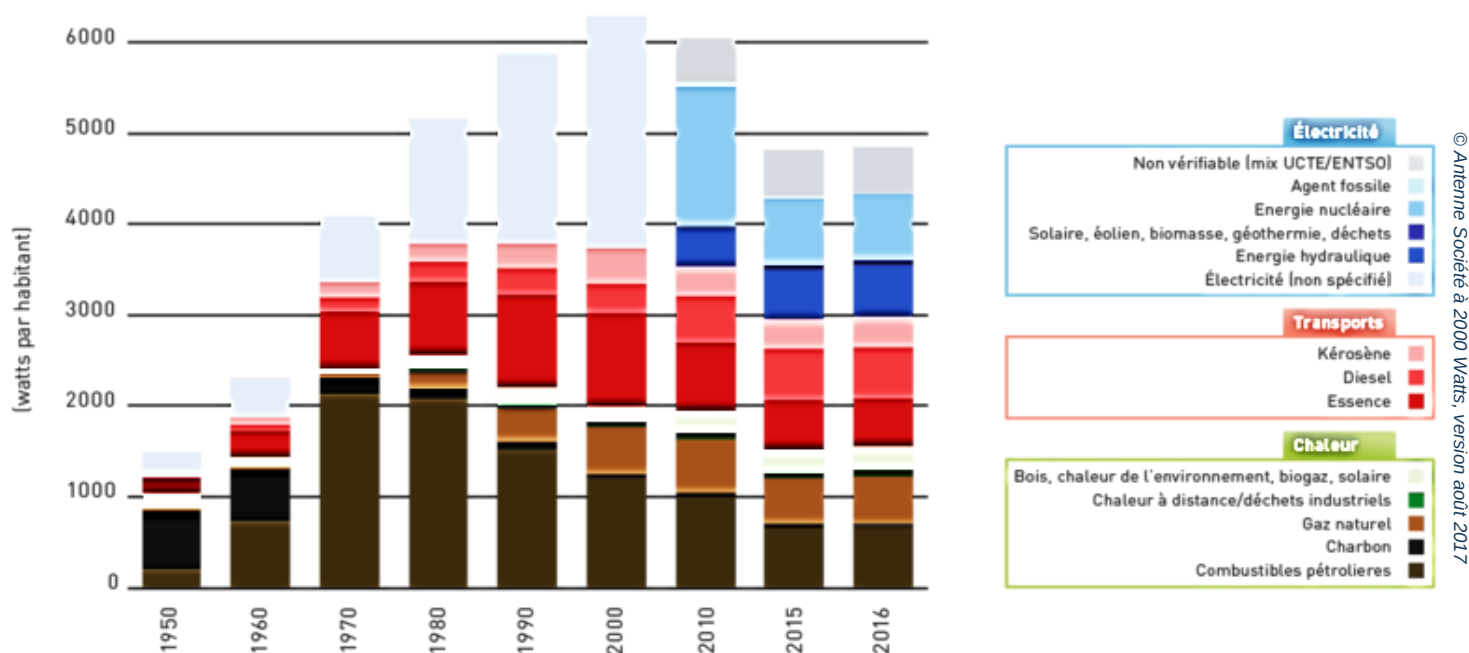
Enfin, toutes ces mesures doivent **augmenter le sentiment d'appartenance à sa communauté et l'interaction sociale des habitants**.

ZÜRICH – SOCIÉTÉ À 2 000 WATTS

Zürich possède la particularité d'avoir, dès 2008, adressé directement la question de la sobriété dans un plan ambitieux : la société à 2 000 Watts. Cet objectif a été adopté à 76,4% par référendum par les citoyens du canton, gage d'une adhésion forte au projet, et a essaimé dans presque tous les autres cantons de la Suisse. **La société à 2 000 Watts, malgré son nom, n'est pas seulement axée sur la consommation électrique mais trace un chemin vers un avenir durable sur les plans écologique, économique, social et culturel.** L'objectif est triple pour 2050 : 2 000 Watts d'énergie primaire par habitant par an, et zéro émission de CO₂ généré par l'utilisation d'énergie, grâce à une énergie 100% renouvelable.

La ville a identifié 5 domaines d'action dans sa feuille de route : la mobilité, l'approvisionnement énergétique, la consommation, les zones d'habitation, les bâtiments. Des principes d'actions ont été élaborés, accompagnés d'objectifs précis et **il apparaît dans leur « Masterplan Energie 2020 », que la sobriété est la première des orientations** qui guide ces actions.

Bilan Société à 2000 watts et du gaz à effet de serre pour la Suisse Puissance continue selon les agents énergétiques (niveau de l'énergie primaire)



Même si la Société à 2 000 Watts a été adoptée largement par référendum, la ville veille à maintenir une large adhésion des citoyens, par un travail de relations publiques et de communication.

Les acteurs et initiatives citoyennes sont incluses dans l'élaboration et la mise en place des projets, autour d'un groupe de pilotage. Celui-ci regroupe les départements de la protection de l'environnement, de la santé, de l'immobilier, du génie civil et de la gestion des déchets de la ville de Zürich et travaille en collaboration avec les entreprises énergétiques municipales, l'université et la société civile.

Concrètement, la municipalité subventionne largement les mesures prises individuellement pour économiser l'énergie et propose des prestations de conseil et d'évaluation pour encourager ses citoyens à circonscrire leur consommation d'énergie. Plus directement, la municipalité s'est concentrée sur 4 actions ci-contre.

Toutes ces actions ont eu un effet bénéfique sur la consommation des citoyens de Zürich, puisqu'ils consommaient 5 000 Watts en moyenne par personne sur l'année 2005 et que ce nombre est descendu à 3 216 Watts en 2018 (alors que l'objectif était d'atteindre 4 000 Watts en 2020). Néanmoins, la feuille de route démontre **que les actions entreprises par Zürich ne suffiront pas pour atteindre les objectifs fixés pour 2050 sans actions supplémentaires aux échelons cantonaux et nationaux.**

La collaboration entre les différents niveaux est donc indispensable pour que les mesures prises au niveau d'une agglomération soient les plus efficaces possible.

Instauration de critères lors de la conception de nouveaux lotissements,

en termes d'efficacité énergétique mais aussi de sobriété, par une réflexion obligatoire sur les espaces partagés et la nécessité de chaque infrastructure. La nécessité de la construction d'une nouvelle route va être interrogée sous le prisme de sa capacité à réduire au maximum les temps de trajets.



Encouragement de la réduction de la surface habitable par la densification des zones résidentielles,

la mise en place de critères d'occupation de ses logements locatifs et des procédures d'échange entre les coopératives de logements. Deux de ces dernières ont réduit de 49 à 39m² la surface individuelle moyenne allouée par habitant entre 2008 et 2020.



Amélioration de la mobilité décarbonée

de ses habitants, par l'amélioration de l'offre de transport et une restriction de l'offre de stationnement pour les véhicules particuliers.



Tentative de changer les comportements

des consommateurs, en agissant sur la publicité et sur les horaires d'ouverture des magasins et en accompagnant l'adoption d'une agriculture durable et provenant de la région proche.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Face aux grands enjeux environnementaux de notre époque, entre la voie de l'« écolo catastrophisme » et celle de la croyance en les solutions technologiques, **la notion de sobriété semble pouvoir proposer un nouvel idéal.**

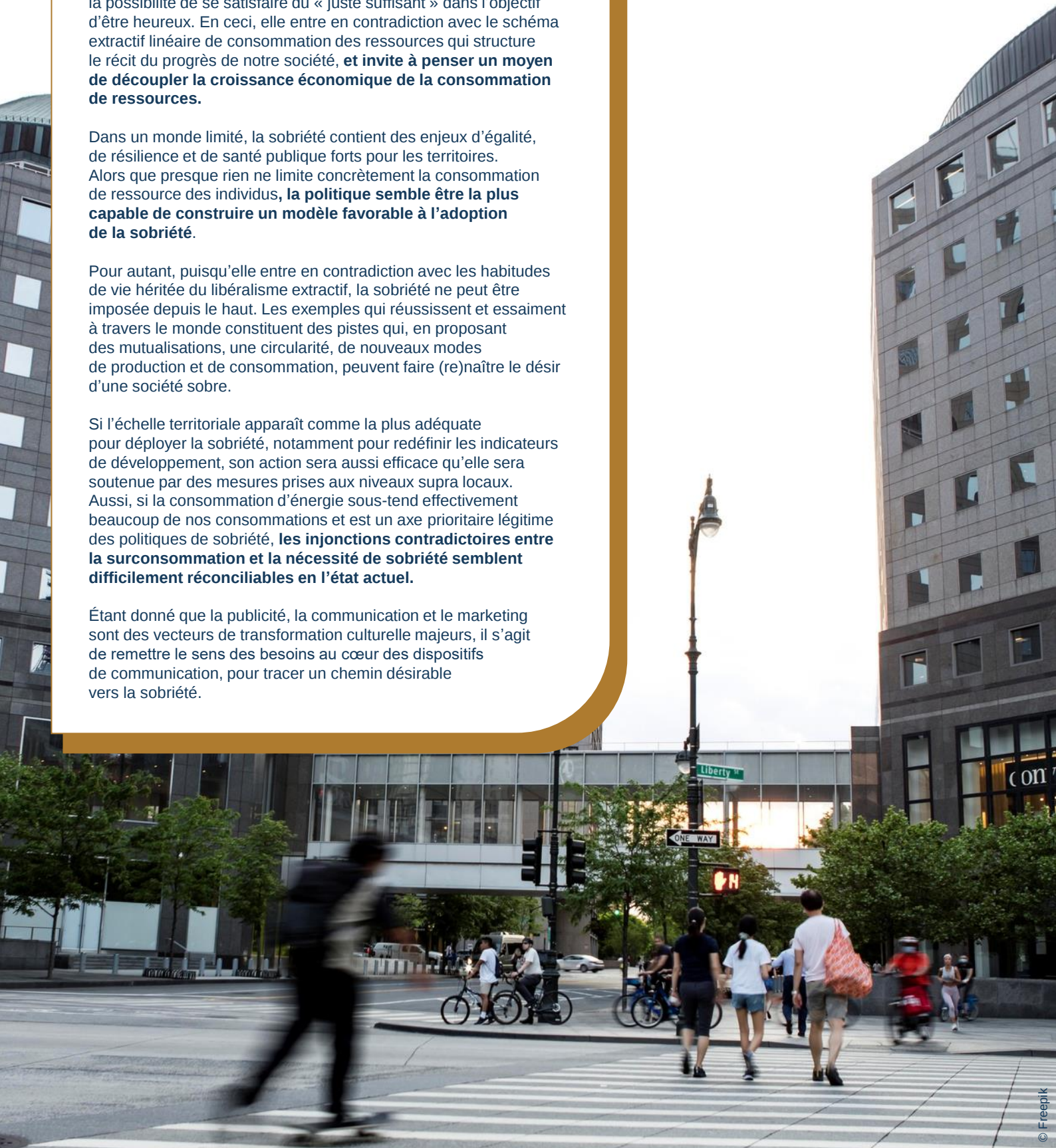
Elle encourage le questionnement des besoins, pour redécouvrir la possibilité de se satisfaire du « juste suffisant » dans l'objectif d'être heureux. En ceci, elle entre en contradiction avec le schéma extractif linéaire de consommation des ressources qui structure le récit du progrès de notre société, **et invite à penser un moyen de découpler la croissance économique de la consommation de ressources.**

Dans un monde limité, la sobriété contient des enjeux d'égalité, de résilience et de santé publique forts pour les territoires. Alors que presque rien ne limite concrètement la consommation de ressource des individus, **la politique semble être la plus capable de construire un modèle favorable à l'adoption de la sobriété.**

Pour autant, puisqu'elle entre en contradiction avec les habitudes de vie héritée du libéralisme extractif, la sobriété ne peut être imposée depuis le haut. Les exemples qui réussissent et essaient à travers le monde constituent des pistes qui, en proposant des mutualisations, une circularité, de nouveaux modes de production et de consommation, peuvent faire (re)naître le désir d'une société sobre.

Si l'échelle territoriale apparaît comme la plus adéquate pour déployer la sobriété, notamment pour redéfinir les indicateurs de développement, son action sera aussi efficace qu'elle sera soutenue par des mesures prises aux niveaux supra locaux. Aussi, si la consommation d'énergie sous-tend effectivement beaucoup de nos consommations et est un axe prioritaire légitime des politiques de sobriété, **les injonctions contradictoires entre la surconsommation et la nécessité de sobriété semblent difficilement réconciliables en l'état actuel.**

Étant donné que la publicité, la communication et le marketing sont des vecteurs de transformation culturelle majeurs, il s'agit de remettre le sens des besoins au cœur des dispositifs de communication, pour tracer un chemin désirable vers la sobriété.



Bibliographie

Première partie :

- Baromètre modes de vie et sobriété, résultats détaillés. ADEME, mars 2024
- Le consumérisme comme simulacre du don. Relire Baudrillard après quarante-quatre ans. LATOUCHE S., Revue du MAUSS, 2014
- Transition(s) 2050. Choisir maintenant. agir pour le climat. Prospective, rapport, la librairie de l'ADEME, mise à jour mars 2024

Troisième partie :

- Production DGCNU JCDecaux, 2024, selon l'ensemble des sources de ce document.
- Filippou Exadaktylos, Jeroen van den Bergh, « Energy-related behaviour and rebound when rationality, self-interest and willpower are limited », Nature Energy, 2021
- BROCKWAY, Paul E. et al. Energy efficiency and economy-wide rebound effects : A review of the evidence and its implications. Renewable and Sustainable Energy Reviews. 2021, 141. Disponible ici : doi:10.1016/j.rser.2021.110781
- Association Tout va Bien, Hors-série bien-vivre : retour sur le Forum International pour le Bien-Vivre, revue participative des solutions, juillet 2022, n°26

Sitographie

Première partie :

- Panorama sur la notion de sobriété – définitions, mises en œuvre, enjeux (rapport final). ADEME, novembre 2019
- Repenser notre rapport à la sobriété - La fabrique écologique. Florian TIGNOL, 21 septembre 2020
- Growth without economic growth. European Environment Agency. STRAND, R., KOVACIC, Z. et FUNTOWICZ, S., 11 janvier 2021
- Energy-related behaviour and rebound when rationality, self-interest and willpower are limited. EXADAKTYLOS Filippou, VAN DEN BERGH Jeroen, Nature Energy, 2021
- Energy efficiency and economy-wide rebound effects : A review of the evidence and its implications. Renewable and Sustainable Energy Reviews, BROCKWAY, Paul E. et al., 2021
- Les besoins essentiels de la low-tech. ROUSSILHE, Gauthier, mai 2022
- Initier un marketing et une communication de la sobriété. BONNIFET Fabrice, Stratégies, avril 2023
- Les low-tech, des innovations pour la résilience des territoires. LOPEZ Cristina, SOULARD Odile, Institut Paris Région, février 2020
- La vie low-tech en 2040. Podcast de la 41e Rencontre des agences d'urbanisme du réseau Fnau, Institut Paris Région, juillet 2022
- Pour des métropoles low-tech et solidaires. Le Labo de l'ESS, Philippe Bihoux, janvier 2022.
- L'effet rebond. Infographie, PIOT Gabrielle, L'igloo
- The Jevons paradox unravelled: A multi-level typology of rebound effects and mechanisms. LANGE, S., Energy Research & Social Science, mars 2021
- Pierre Rabhi est mort, mais pas son rêve de « sobriété heureuse ». Rédaction NovéthiC, décembre 2021
- Penser hors pib: nouveaux outils de mesure et indicateurs dans les métropoles. BOMSTEIN, H., école urbaine de SciencesPo, rapport final, janvier 2022
- La sobriété, mode d'emploi, podcast France Culture : La Vie, mode d'emploi, Radio France, GUILLARD, V., janvier 2022
- Quand Baudrillard nous aide à penser le monde contemporain, SAUVAGEOT A., Mondes Sociaux, février 2017

Deuxième partie :

- Portail de l'artificialisation des sols, disponible ici : artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/
- United Nations Framework Convention on Climate Change. L'Accord de Paris | CCNUCC, disponible ici : unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement
- Loi portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique (Elan). Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, 2 septembre 2022, disponible ici : www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/loi-portant-evolution-du-logement-lamenagement-du-numerique-elan
- Plan de sobriété énergétique, une mobilisation générale. Ministère de la transition écologique et de la transition des territoires, 6 octobre 2022, disponible ici : www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/dp-plan-sobriete.pdf

Sitographie

Deuxième partie (suite) :

- Plan de sobriété énergétique, la mobilisation se poursuit. Ministère de la transition écologique et de la transition des territoires. 20 juin 2023, disponible ici : www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/22152_Plan-sobriete_DP-2023-if-2.pdf
- Le plan sobriété à 1 an... Faut-il aller plus loin désormais ? POULIQUEN Fabrice, 12 octobre 2023, disponible ici : <https://www.20minutes.fr/planete/4057239-20231012-energie-plan-sobriete-1-an-reussite-appelle-aller-plus-loin>
- La transition énergétique au cœur d'une transition sociétale, Synthèse du scénario négaWatt 2022. NÉGAWATT, Association, octobre 2022, disponible ici : negawatt.org/Scenario-negaWatt-2022
- Voyage au pays du Doughnut. Energy Cities. LACASSAGNE Sylvie, 1 juin 2022, disponible ici : energy-cities.eu/fr/voyage-au-pays-du-Doughnut/
- Sobriété : quelles pratiques au sein des collectivités territoriales ? Leviers et perspectives ? Groupe Caisse des Dépôts. COUFFIGNAL Laurine, 1 décembre 2023, disponible ici : www.caisseedesdepots.fr/blog/article/sobriete-pratiques-au-sein-des-collectivites-territoriales
- La Ville Low-Tech. ADEME, INSTITUT PARIS REGION, AREP, Librairie ADEME, Coll. Horizons, novembre 2021, disponible ici : www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack2/Etude_2734/urbal-otek-011641.pdf

Troisième partie :

- CEZARD Florian, MOURAD Marie. Panorama sur la notion de sobriété – définitions, mises en œuvre, enjeux (rapport final). ADEME. 52 pages. Nov. 2019. Disponible ici : <https://librairie.ademe.fr/cadic/491/rapport-etat-lieux-notion-sobriete-2019.pdf>
- TIGNOL, Florian. Repenser notre rapport à la sobriété - La fabrique écologique. La fabrique écologique [en ligne]. 21 septembre 2020. Disponible ici : https://www.lafabriqueecologique.fr/repenser-notre-rapport-a-la-sobriete/#_ftn2
- CEZARD Florian, MOURAD Marie. Panorama sur la notion de sobriété – définitions, mises en œuvre, enjeux (rapport final). ADEME. 52 pages. Nov. 2019. Disponible ici : <https://librairie.ademe.fr/cadic/491/rapport-etat-lieux-notion-sobriete-2019.pdf>
- STRAND, R., Z. KOVACIC et S. FUNTOWICZ. Growth without economic growth. European Environment Agency [en ligne]. 11 janvier 2021. Disponible ici : <https://www.eea.europa.eu/publications/growth-without-economic-growth>
- ROUSSILHE, Gauthier. Les besoins essentiels de la low-tech. Gauthier Roussilhe [en ligne]. Mai 2022. Disponible ici : <https://gauthierroussilhe.com/articles/les-besoins-essentiels-de-la-low-tech#comprendre-maslow>
- BONNIFET, Fabrice. « Initier un marketing et une communication de la sobriété ». Stratégies [en ligne]. 3 avril 2023. Disponible ici : <https://www.strategies.fr/actualites/marques/LQ1681075C/initier-un-marketing-et-une-communication-de-la-sobriete.html>

urbanistik

par JCDecaux

Urbanistik est un dispositif de partage de veille urbaine créé par JCDecaux. Urbanistik poursuit une vocation : rendre compte des évolutions urbaines et éclairer de futures tendances.

**Envie d'en savoir davantage ?
Nous sommes à votre écoute !**

Vous pouvez nous contacter à l'adresse : urbanistik@jcdecaux.com